

### **1) Compte rendu commission labellisation du 30 mai**

Une nouvelle commission labellisation s'est tenue le 30 mai au Gip alfa afin d'étudier les nouvelles conventions et donner un avis sur lequel le Préfet de Région s'appuiera pour donner le label « PIOFM ». Les dossiers présentés étaient ceux de l'Agglomération de Tours (qui comprend 2 CIO : Tours et Joué les Tours), du Blanc, d'Issoudun, de Châteauroux et de Pithiviers.

La FSU a lu une déclaration (ci jointe) qui rappelle tous les risques qu'engendre la labellisation pour les CIO mais aussi pour les autres structures dont le plus évident est la fusion. Conformément à cette déclaration et à notre position à la dernière commission la FSU a donné un avis défavorable pour l'ensemble des dossiers, la CGT s'est abstenue et les autres membres de la commission ont donné un avis favorable. Nous avons demandé un vote afin que les choses soient claires et que chaque membre assume sa position et l'explique si cela était nécessaire (cette pratique démocratique ne semble être habituelle dans ce genre d'instance car tout semblait déjà acté).

Nous avons rappelé que la FSU avait formulé un certain nombre de propositions dont l'accord cadre qui pourrait être un garde fou à condition qu'il rappelle les missions et le statut de chacun, qu'il distingue clairement les différents publics notamment scolaire et adulte et que le cahier des charges soit amendé. La CSAIO a dit que la porte n'était pas fermée à cette accord cadre.

Compte tenu du nouveau contexte politique, la FSU a demandé un moratoire concernant le processus de labellisation et l'arrêt des conventionnements. La FSU demande une remise à plat de la loi de 2009 notamment dans sa partie Education Nationale.

La CSAIO a rappelé qu'il n'y aurait aucune fermeture ou fusion de CIO, que le Recteur ne peut décider de la fermeture d'un CIO et que pour cela il fallait 2 décrets : un de Bercy et un du ministère. Elle a précisé que certaines académies avaient été « aventureuses » dans ce domaine

Lors de cette commission, la FSU a abordé un certain nombre de points qui restent préoccupants :

- la question de la pression faite aux CIO pour s'engager : d'après la CSAIO aucune pression n'a été exercée sur les DCIO mais elle reconnaît qu'il y avait « un calendrier contraint ». Or nous savons qu'il y a eu des pressions notamment auprès des DCIO qui étaient assez réticents quant à la participation de leur CIO à la labellisation.
- Le problème lié au peu de transparence notamment du fait que les personnels de terrain n'ont pas été informés du contenu des conventions : nous en avons encore eu confirmation jeudi 31 mai lors du stage syndical organisé par le

Snes. Des collègues ont demandé la convention qui engageait leur CIO et rien ne leur a été transmis. Ils ont appris par le Snes que la convention était présentée à la commission du 30 mai.

- La question des programmes d'activités dont devront se doter les réseaux labellisés tous les ans. Pour l'instant aucun programme n'a été élaboré et nous avons demandé qu'il soit transmis aux personnels des CIO. Comment avoir l'assurance que les activités définies par le réseau n'empiètent pas sur les missions premières des copsy ?
- En lien avec ce point, la FSU a demandé comment les besoins de la population de chaque territoire que les réseaux recouvrent, avaient été définis. En effet a-y-t-il eu enquête ? Eh bien non ce sont les membres du réseau qui ont listé les besoins.
- La FSU a rappelé qu'un plan de formation commun pouvait si on n'y prend garde, tendre vers des formations de l'ensemble des personnels des différentes structures à des pratiques communes. Nous avons demandé l'abandon du paragraphe s'y rapportant dans la convention type.
- Nous avons abordé la question de désaccords éventuels entre les membres du réseau et surtout comment les choses seraient traitées si de tels désaccords apparaissaient : cette question ne semble pas avoir été un seul instant envisagée...La CSAIO a rappelé seulement qu'une structure pouvait sortir du réseau et qu'alors, un avenant serait ajouté à la convention.
- La FSU a abordé la question de l'évaluation et a rappelé qu'il y aurait 2 types d'évaluation : évaluation du réseau (quantitatif) et évaluation par les usagers. Nous avons pointé les dangers du tout évaluable et de la mise en concurrence entre les structures au sein d'un même réseau et entre réseaux. Chaque structure connaîtra les statistiques de fréquentation des autres même si au final c'est un chiffre global qui sera donné. A qui sera transmis cette évaluation, au Préfet de région ? Si c'est le cas, on voit bien comment l'autorité de tutelle se déplace. Ainsi le réseau et par voie de conséquence les CIO tombent pour une partie des activités, sous l'autorité du Préfet (comme pour la plate forme décrochage). L'évaluation se fera par rapport aux objectifs fixés par le réseau dans la convention . Si les objectifs ne sont pas remplis, le réseau perd-il le label ?

La CSAIO et le représentant du Préfet ainsi que plusieurs membres de la commission ont dit qu'il fallait des critères objectifs ! Ainsi l'évaluation évitera « la rumeur ».

Concernant le 1<sup>er</sup> accueil il a été question de process : face aux réactions de la FSU, on nous assure que ce ne serait pas une grille mais une façon de faire commune !!!

« Il faut améliorer l'accueil » : la FSU a rappelé que pour améliorer l'accueil il faut recruter des personnels formés et que l'accueil ne se fait pas de la même manière avec des scolaires, des adultes, des salariés...

- La FSU a rappelé que l'acte III de la décentralisation envisagé par le nouveau gouvernement prévoit entre autre la création d'un grand service d'orientation régional.

Les 5 dossiers seront présentés au Préfet de Région qui donnera le label en tenant compte de l'avis de la commission labellisation du 30 mai. On peut aisément penser que le label sera accordé. Donc à ce jour 4 réseaux : Châteaudun , Nogent, Orléans

agglo et Chinon ont obtenu le label et 5 sont en attente de la décision du Préfet : Tours aggro, Le Blanc, Issoudun, Châteauroux, Pithiviers.  
La prochaine réunion de la commission labellisation est prévue le 2 juillet.

**Le Snes-FSU appelle tous les personnels des CIO à exiger que les conventions leur soient transmises avant leur signature afin d'apporter d'éventuels amendements ainsi que les projets d'activités définis par le réseau (en dehors des grands objectifs fixés dans les conventions).**

## **2) Grande consultation : un plan d'urgence pour la rentrée**

Le Snes lance une grande consultation de l'ensemble des personnels. Nous vous invitons à vous faire entendre et faire remonter les besoins urgents des CIO aux sections départementales et à la section académique du Snes (doc ci joint). Fort de cette consultation le Snes pourra porter vos demandes lors des audiences au ministère. Cette consultation aboutira à des états généraux qui auront lieu avant la Toussaint.

## **3) Contractuels**

Suite au à la publication de la loi de mars 2012 sur la résorption de la précarité dans la fonction publique et suite au stage du 11 mai organisé par le Snes et qui a réuni 150 contractuels, nous vous demandons d'inciter tous les collègues contractuels à faire un état de leur service à envoyer au Snes académique (docs sur le site du Snes).

## **4) Mutations :**

- CAPN des détachés le mardi 19 juin
- CAPA résultats du mouvement intra et révision des notes : mercredi 20 juin (attention changement de date)

## **5) Un colloque est prévu les 15 et 16 novembre intitulé « psychologie malmenée, usagers maltraités »**

Des informations plus précises sur l'organisation et le contenu vous parviendront ultérieurement mais vous pouvez déjà réserver ces dates sur votre agenda.

SNES – 9, rue du faubourg St Jean – 45000 ORLEANS Tél. : 02 38 78 07 80 Fax :  
02 38 78 07 81

Site Internet : [www.oreans.snes.edu](http://www.oreans.snes.edu) email : [s3orl@snes.edu](mailto:s3orl@snes.edu)